

GREVE dans les services le 19 mars 2019

Depuis de longs mois, le gouvernement distille au compte-goutte ses annonces sur nos services. Si rien d'acté n'a été présenté aux organisations syndicales, tout laisse à penser que nous sommes à la veille de profonds bouleversements qui se feront au détriment des agents et de nos missions.

Déjà ébranlée par le plan social subi par les agents relevant du ministère de l'économie, l'organisation en Direccte et en unités départementales va être à coup sûr impactée : qui mangera qui ? **Une première réponse est dans l'annonce du transfert des fonctions support vers des secrétaires généraux communs aux services déconcentrés¹**. Cette volonté de « préfectorisation » continuera-t-elle en explosant les unités départementales pour céder les services de l'emploi et les mutations économiques aux directions départementales interministérielles ? Pour SUD-TAS, **il paraît indispensable de laisser au sein d'une même entité des collègues de travail qui appliquent le même outil : le code du travail**. Si le lien « emploi-travail » est peut-être passé de mode dans les têtes des grands chefs, il est une réalité bien plus consistante pour des collègues qui ont le même employeur, entretiennent des relations professionnelles régulières, voire sont passés de l'une à l'autre des thématiques au gré de changements de postes. Si de tout cela, le gouvernement voudrait faire table rase, une de fois de plus il mettrait à mal une organisation historique qui, malgré les baisses de moyens, remplit tant bien que mal ses missions.

Ce d'autant plus que ces futures attaques ont une ampleur bien plus importante que le changement de l'administration qui nous emploie. Outre les plus de 200 ETP supprimés en 2019 au ministère du travail, on apprend via la Direccte Aquitaine que le ministère veut poursuivre les diminutions de postes d'assistants de contrôle et d'agents de contrôle pour arriver à 10000 salariés suivis par agent de contrôle en 2022. Le futur transfert des fonctions support annoncé en début d'année se ferait, là aussi, avec pertes de postes à la clé. Enfin, les discussions sont toujours en cours pour supprimer ou transférer certaines missions : titres professionnels, SAP, MOE « *sans que cette liste ne soit exhaustive* » précise la Ministre !

En réalité depuis de nombreux mois, une épée de Damoclès pèse sur nos services, tout comme pour l'ensemble de la fonction publique : le rapport CAP 2022 devait donner lieu à des annonces au deuxième semestre 2018... **seul le mouvement social des gilets jaunes et son ampleur ont permis d'obtenir quelques mois de sursis**. C'est la preuve qu'une démonstration de force peut faire reculer le gouvernement et bloquer la régression sociale qu'on nous promet.

Il s'agit aujourd'hui de montrer par la grève et dans la rue le mécontentement que chacun ressent aujourd'hui dans nos services. A cet effet, une journée d'action interprofessionnelle à lieu à l'appel² notamment de Solidaires, CGT et Force Ouvrière. Par cette journée, il s'agit de gagner l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, l'égalité femmes-hommes et un véritable droit à l'éducation et à la formation. Il s'agit aussi de renforcer notre protection sociale et notre système solidaire de retraite par répartition. Il s'agit enfin de répondre aux enjeux climatiques et environnementaux, tout en développant des emplois de qualité...

Refusons le projet de loi de réforme de la fonction publique, obtenons l'arrêt des suppressions de postes et des réorganisations en cours et à venir au ministère du travail, réclamons une prime de 1000 euros et une revalorisation du traitement à la même hauteur que celle accordée au ministère de l'intérieur ainsi que le dégel du point d'indice.

TOUS ET TOUTES EN GREVE LE 19 MARS

¹ http://www.sud-travail-affaires-sociales.org/IMG/pdf/refusons_le_transfert_des_fonctions_support.pdf

² https://solidaires.org/IMG/png/sans_titre-1795.png